27 et dimanche 28 novembre, chez Marcel Bondrugge, rue de l'Eglise ; samedi 18 et dimanche 19 décembre, chez Maurice Gulick, place de l'Eglise. Deux tours pour 15 fr.; mise 2 fr.

Une audition de l'Harmonie municipale. — Jeudi 11 novembre, l'Harmonie municipale donnera en l'église St-Vaast une audition sous la direction de M. Victor Cottignies. La société interprétera entre autres « l'Intermezzo de Cavaleria Rusticana » de Mascagni.

SAILLY-LEZ-LANNOY

LA FÊTE DE L'ARMISTICE

Voici le programme des manifestations organisées à cette occasion : le 10 novembre, distribution de pain et de viande aux indigents ; le 11 novembre, réunion des A. C. et de la Fanfare municipale à 9 h. 45, rue des Trois-Frères-Lefebvre ; à 10 h., cérémonie religieuse pour les enfants de la commune morts au champ d'honneur. A l'issue, visite au cimetière des tombes des soldats inhumés, au monument commémoratif un discours sera prononcé par M. le maire ; à 13 h., banquet des A. C. chez M. Arthur Lefebvre, rue des Trois-Frères-Lefebvre ; dans la soirée, jeux divers chez Mme Vve Franchomme, MM. Arthur Lefebvre, Dagonsau et Piquet Clément.

TOUFFLERS

Pour la fête du 11 novembre. — L'Amicale mixte et sa section d'éducation physique participeront à la manifestation du 11 novembre organisée par la municipalité. Rassemblement à 10 h. 30, au Bon Poste.

Mutuelle St-Pierre. — Les mutualistes sont invités à assister à la manifestation du 11 novembre organisée par la municipalité. Rassemblement à 10 h. 30, au Bon Poste.

une bistouille au

GENIÈVRE

n'a jamais fait de mal à personne

... et c'est joliment bon ! ...

PRIX de GROS au DETAIL

JUGEZ ET COMPAREZ

Salle à Manger Moderne

bombée «Beauté» ronce de noyer vernie tampon. 1er choix, durée de garantie illimitée :

1.895 fr.

LERUSTE

Dessinateur - Fabricant

61 Rue St-Jacques prolongée 61

TOURCOING

Maison possédant le plus grand choix de la région

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 5, à TOURCOING — Téléphone : 8.83

Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq.

NOTES D'ART

LE SALON DES ARTISTES DE ROUBAIX-TOURCOING

Quand on dit « de Roubaix-Tourcoing », il faut étendre légèrement cette appellation, puisqu'y figurent des peintres de Neuville, Halluin, Lille et des Tourquennois de Paris...

En tout cas, l'exposition est bien nettement régionale.

Quarante-huit artistes exposent. Beaucoup ont déjà un nom, certains autres sont sur le chemin. Les pénibles travaux de débutants des premiers salons ont disparu, et on peut dire que cette galerie est riche de talents et de promesses, qui ne peuvent manquer d'être tenues.

Le meilleur tableau est probablement un dessin rehaussé à la pierre noire « Vieux pont de Bruges » (D. H. Ponchon), fouillis admirable et harmonieux de toitures flamandes sur un canal tranquille. Du même, un autre genre de toits ceux de la frontière de Menton. Flandre et Comté de Nice sont traités de la même façon vigoureuse et vivante. Très bien aussi un lac du Bourget, tout en tonalités blanches et grises, de Léty ; le sous-bois rouge et or de Georges Duries ; les miniatures, fleurs et fruits, au nombre de 14, du peintre tourquennois Florin ; les fleurs de Mme Claire Olivier.

Dans un autre genre, Gabrielle Frasez artiste consommée et scrupuleuse présente une grande toile d'inspiration arabe, l'Ecrivain public au Maroc, belle symphonie de blanc et de gris.

La Chasse au Faucon, évocation moyennageuse, de Debonneville, est la seule œuvre pyrogravée et émaillée, d'une bien curieuse exécution et d'un fini étonnant.

La « Vallée de la Semoy », de Fiévet, évoque la mélancolie de l'Ardenne, avec ses eaux claires et ses horizons forestiers aux lignes pures.

On aime la douce clarté qui se dégage, prenante, de l' « Etang des Moines, à Fourmies » (Albert Leman) ; dans ce tableau, chante toute la poésie un peu fruste de l'eau dormante sous les feuilles.

Classique et impeccable, le « Portrait de Mme A. M. », de Missant, met une note de grave beauté dans l'ensemble plutôt moderne ; le clair-obscur de ce ravissant visage attire et étonne à la fois. Une bien belle page. Du même, un « Masque de Beethoven », poussé au noir, mais combien expressif !...

Nous n'aurons garde d'oublier un espoir tourquennois, le jeune Jean Nys, le peintre des douceurs de la maison, avec ses mamans et enfants, pastels semblables, dirait Samain, à « des Lawrence adoucis ». Beauté du dessin, justesse d'expressions, grâce des poses, délicatesse des tons, tout cela se trouve dans les œuvres de Nys, qui manie comme pas un la gamme légère des roses.

Parmi les aquarelles — peu nombreuses — on peut signaler Van den Mortel, artiste halluinois, avec une « Cour de ferme » flamande bien étudiée, et Vanhove avec le « Béguinage de Courtrai », sorte de couloir où triomphent les à-plats très clairs, striés d'ombres mauves, d'une netteté toute méridionale, avec la note lumineuse du fond. Sa « Dentellière de Bruges » est traitée dans la même facture.

En dessin, l'humoriste Jean Wibo, expose une série de 40 têtes d'expression des artites de l'écran, rehausses d'aquarelle. Beaucoup de vie chez Wibo.

En somme, un Salon qui est une réussite incontestable. *R. P.*

GRANDE BAISSE SUR LES CAFÉS

et VENTE-RÉCLAME à l'occasion de l'Armistice à la SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE 5, des Anges, et dans ses Succursales. Par ces temps humides et brumeux, il n'est rien de tel, pour chasser le mauvais air, que de déguster une bonne tasse de café ! Aussi la Coopérative a décidé, en application de l'accord avec le Comité de surveillance des prix, en plus de la baisse de 0,60 reconnue pour le mois de Novembre de faire profiter toute sa clientèle d'une sensible différence sur le prix du SUCRE. En effet, à tout acheteur de 500 gr. des CAFÉS EXTRA, HAITI, MATADOR, SPÉCIAL, MÉLANGE GUADELOUPE, un Kilo de SUCRE BEGHIN, valeur 4.95, sera laissé au prix de 4 fr. Nous avons tenu à en informer de suite nos lecteurs afin qu'ils en fassent leur profit. 4.000

Pendant une cérémonie de mariage le feu se déclare à l'église Notre-Dame

Une grande assemblée se pressait, hier, à 11 h. 30, à l'église Notre-Dame, pour la bénédiction du mariage de la fille du docteur Naert, conseiller municipal, ancien conseiller général de Tourcoing. La cérémonie se terminait, les félicitations étaient commencées dans la sacristie, quand un « invité » que l'on n'attendait pas se présenta : le feu venait de prendre sous le plancher dans l'installation du chauffage. On se précipita dans la cave où se trouvait le calorifère ; elle était pleine de fumée et les parois brûlaient.

On alerta les sapeurs-pompiers pendant que le doyen faisait évacuer en hâte les lieux. Il n'y eut pas de panique.

Les dégâts consistent en boiseries brûlées ; on devra en outre réfectionner le chauffage, qui a fortement souffert.

La manifestation du Souvenir à Carvin sur la tombe de M. Alexis Parsy

Dimanche dernier, s'est déroulée à Carnin, sur la tombe de M. Alexis Parsy, ancien instituteur, ancien adjoint au maire de Tourcoing et animateur de nombreuses œuvres postscolaires et sociales, l'annuelle manifestation du souvenir.

D'importantes délégations de l'œuvre de la « Brouette à la Mer », des Anciens Combattants Républicains, de la Solidarité Républicaine Laïque et Sociale, des Jeunesses Radicales et de nombreux conseillers municipaux de Tourcoing, ont tenu à fleurir le monument funéraire.

M. Deborgher, au nom des œuvres, rendit hommage à la mémoire de M. Alexis Parsy ; il rappela les éminents services rendus par ce grand serviteur ; il exalta ensuite tous ses amis à suivre son exemple qui fut fait de droiture, de probité pour le seul souci du bien public.

IVRESSE ET OUTRAGES

La police a arrêté, hier, à 18 h. 30, au café Vinckier, 203, rue de la Croix-Rouge le nommé Julien Florin, 39 ans, demeurant 105, rue de Roubaix, qui causait du scandale et menaçait sa femme.

— D'autre part, on a arrêté, à l'angle de la rue de la Croix-Rouge et de la rue Buffon, Charles Pollet, 41 ans, sorti la veille de la prison, qui, par ses propos, avait provoqué un attroupement.

Tous deux ont été inculpés d'ivresse et d'outrages aux agents.

SURPRISE HEUREUSE...

Les personnes ayant acheté, soit un piano, soit un poste de T.S.F., en 1937, à la Société MUSIC-ELECTRIC, dirigée par Monsieur COUPLEUX, 100, rue du Moulin-Fagot, à Tourcoing, peuvent se présenter après le 15 de ce mois pour toucher un cadeau artistique pour la Sainte-Cécile. 6151

Sociétés et Comités

HARMONIE DU BRUN PAIN. — Ce mardi à 19 h. répétition générale.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Ce mardi, répétition générale à 20 h. Mise au point des morceaux de Ste-Cécile. Instructions pour la sortie du 11 Novembre Pour les élèves, cours mercredi à 19 h., samedi à 16 h. 30, solfège et théorie; les mardi et vendredi à 17 h. pour les instruments.

HARMONIE DU POINT CENTRAL. — Ce mardi à 19 h., cours habituels; à 20 h., répétition générale obligatoire. Instructions pour le 11 novembre. A l'issue de la répétition, réunion de Commission.

LES VOLTIGEURS DES PHALEMPINS. — Ce soir, à 19 h. 30, répétition générale au siège.

CERCLE DES OFFICIERS. — Pour la cérémonie du 11 novembre, rendez-vous à 10 h. 35, cour d'honneur de l'Hôtel de Ville. Tenue militaire, gants blancs.

FÉD. NAT DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Pour le cortège du 11 novembre, rassemblement au siège à 10 h. 30, départ à 10 h. 40 pour se rendre au point de rassemblement face aux numéros 9 et 11 Boulevard Gambetta. Le tirage de la tombola du cortège aura lieu dans la semaine

AMICALE E.P.S.O.R. INFANTERIE. — Cérémonie du 11 novembre. Rendez-vous à 9 h., Eglise St-Christophe pour ceux qui veulent assister à la Messe du Souvenir, ou à 9 h. 45 au siège. Tenue militaire; capote.

LA MUTUELLE. — Pour la manifestation du 11 novembre, rassemblement à 10 h. 40, rue Montyon.

CLIQUE SCOLAIRE. — Ce jour, au siège rue de la Fin de la Guerre, répétition obligatoire pour les clairons et tambours. Instructions pour le 11 novembre

E.P. DES S.O. DE D.C.A. ET D.A.T. — Se séance des cours ce mardi 9 novembre, à 19 h. 30 salle du Grand Café, 2, rue de l'Hôtel de Ville. Le cours sera fait par le Capitaine Losfelt. Tous les sous-officiers, brigadiers-chefs et brigadiers de D.C.A ainsi que de D.A.T. sont invités à suivre ces cours. Les nouvelles inscriptions seront reçues à partir de 18 h. 30 au siège; prière de se munir de son livret militaire.

AMICALE COLBERT. — Cortège du 11 novembre Réunion derrière le drapeau de l'Association, à 10 h. 40, 61, boulevard Gambetta.

ORPHEON « L'ECHO DE LA FRONTIÈRE ». — Ce mercredi à 19 h. 30 au siège, répétition générale du programme de Ste-Cécile. Instructions pour le cortège du 11 novembre.

ORPHEONISTES CRICK-SICKS. — Ce mardi, à 20 h., répétition générale au siège avec M. Julien Dupuis.

A.R.A.C. — La section de l'Association Républicaine des Anciens Combattants insiste pour que tous ses adhérents soient présents pour la manifestation du 11 novembre. Rassemblement à 10 h. 20, boulevard Gambetta, à hauteur de la Place de la Victoire. Le port de l'insigne est obligatoire

ANCIENS DES ARMÉES D'OCCUPATION. — Le 11 novembre, rassemblement à 10 h. 30. Place de la République, en face du Café du Bailly. Insignes et décorations de rigueur.

CLUB SYMPHONIQUE TOURQUENNOIS. — Répétition ce mardi 9 à 20 h. au local.

A.C. BELGES. — Les membres sont priés d'assister derrière le drapeau à la manifestation du Souvenir du 11 novembre; réunion au siège, à 10 h. 15, ou Boulevard Gambetta, près Place de la Victoire à 10 h. 40. Le banquet aura lieu au siège à 14 h. Inscriptions reçues au siège jusque mercredi soir 10 novembre. Prix: 15 francs.

FÉDÉRATION NATIONALE DES MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Les Mutilés et Invalides du Travail sont priés d'assister au cortège du XIXe Anniversaire de l'Armistice. Rassemblement à 10 h. 40 au Boulevard Gambetta, à hauteur de la Place de la Victoire.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASKET. — **Amicale des Cinq Voies.** — Championnat du Nord. A. C. V. T. bat Foyer Lillois par 27 contre 21 après prolongation.

FOOTBALL. — **Amicale des Cinq Voies.** — Jeudi 11 Novembre A. C. V. 1 A contre Stade Mouscron 1 A à 9 h. 30 sur terrain du Stade Mouscronnois. Rendez-vous à 9 h. au terrain.

— **Résultats en championnat de l'U. F. O. L. E. P. du dimanche 7 Novembre :** 2e Série : F. C. Voltaire bat S. O. Lyseois par 5 buts à 4 ; Juniors : Colbert bat F. C. Voltaire par 10 buts à 0.

JEUX DIVERS

BOULES. — La Commission des « Invincibles » de chez Favorel Louis, 118, rue du Brun-Pain offre à tous ses adhérents, un banquet le Jeudi 11 Novembre

A cette occasion, partie de boules, vieux contre jeunes au jeu à 17 h. pour se mettre à table à 19 h.

PARTIS POLITIQUES

UNION RÉPUBLICAINE. — Ce Mardi à 18 h. 30, au siège, 1, Place Victor-Hassebroucq, réunion du comité-directeur.

ECHO DES FÊTES DU 10e ANNIVERSAIRE DE LA SECTION TOURQUENNOISE DU PARTI DÉMOCRATE POPULAIRE. Voici la liste des numéros gagnants de la souscription :

Le N. 67 gagne une bicyclette.

Le N. 2.145 gagne une table de nuit en chêne.

Le N. 1.120 gagne une table à ouvrage.

Le N. 3.180 gagne un service verrerie 38 pièces.

Viennent ensuite les numéros suivants:

4.963	923	4.652	234	2269	4386
4687	3418	3127	3753	1529	342
758	2178	1459	3522	3101	2123
1117	1481	250	655	4448	1155
107[illegible]	3944	4225	3559	4977	4513
2935	200	2914	4302	751	1926
3259	1086	3138	2293	3908	4839
4025	3928	3571	4203	725	179
538	391	3685	2691	1384	1961
3936	336	3730	2701	4637	2507

Les lots pourront être retirés chez M. Jules Soyez, 24, rue de Tournai jusqu'au 20 Novembre inclus de 17 à 19 h.

ETAT CIVIL

Naissances. — Chantal Christory, avenue Gustave-Dron, app. 38.

Publications. — Jules Cambretin, ourdisseur, rue Neuve, 33, et Suzanne Delie, soigleuse, rue Gustave-Delory, 78.

Décès. — Palmyre Duhrulle, 73 ans, s.p., veuve Victor Dumortier, rue Lamartine, 91 ; François Declercq, 81 ans, s.p., rue des Poutrains, 154 ; Célestine Waeguenaire, 54 ans, veuve Camille Robbesyn, rue Jean-Jaurès, 171.

SOURDS

Vous pouvez retrouver la joie d'entendre grâce au

"PHONOPHORE" SIÉMENS

à conduction osseuse, que vous pouvez essayer chaque jour sans aucun engagement d'achat chez :

L. LEUWERS

BANDAGISTE

59-61, Rue de Tournai, 59-61

TOURCOING

Téléphone 5.61

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

ESSAI GRATUIT : MERCREDI 10 NOVEMBRE, toute la journée

HALLUIN

LE BANQUET DES « ANCIENS FRÈRES D'ARMES »

Ce groupement local a célébré samedi soir sa fête annuelle par un banquet qui réunissait environ cent vingt cinq convives, salle du Foyer de la Paix, à 19 heures.

A la table d'honneur, M. Robert Descamps, conseiller général, maire de Linselles, présidait, entouré de MM. Edouard Delattre, président des « Frères d'Armes », Edouard Lemaitre, vice-président.

Le repas, très bien servi, fut empreint d'une vive gaieté.

Au dessert prirent la parole MM. Delattre-Descamps et Maurice Toulemonde. Au cours de cette soirée, une partie artistique a été donnée par un groupe d'excellents chanteurs.

A la Concordia Harmonie. — Exceptionnellement la répétition aura lieu mercredi 10 novembre, au lieu du vendredi 12. Pour le jeudi 12 novembre, rassemblement de tous les musiciens au local à 8 h. 30, pour le départ à 8 h. 40.

Amicale des anciens combattants. — L'Amicale des anciens combattants fera célébrer, le jeudi 11 novembre, à 9 h., en l'église Saint-Hilaire, un obit à la mémoire des enfants d'Halluin morts pour la France.

Les sociétés musicales et patriotiques y participeront.

Rassemblement au Foyer de la Paix, rue Emile-Zola, à 8 h. 30. Départ pour l'église à 8 h. 45.

A l'issue de la cérémonie religieuse, cortège à travers les rues de la ville et manifestation au monument aux morts de la grande guerre.

Discours par M. Henri Delafosse, président des anciens combattants U.N.C. Remise de la médaille militaire à M. Charles Cracco. Chant de l'hymne aux morts.

Aussitôt après la dislocation du cortège, les anciens combattants se rendront au cimetière se recueillir sur la tombe de leur ancien président-fondateur, Gaston Danset.

A 13 h. 30, au Foyer de la Paix, banquet des anciens combattants. Prix du banquet ; 15 francs.

Groupe des « Bohémiens ». — Ce mardi, au café Delattre, rue Henri-Ghesquière, à 19 h. 30, répétition pour les musiciens.

Harmonie « La Fraternelle ». — A la Maison du Peuple, ce mardi soir, de 18 à 21 h., cours gratuit de solfège et d'instruments

Ligue des Droits de l'Homme. — Les membres de la section de la L.D.H. sont invités à participer à la manifestation officielle du 11 novembre. Rassemblement vers 10 h. 45.

Etat Civil. — **Naissance.** — Bernadette Bagein, 112, rue Turbigo.

Publications. — Pierre Coppens, négociant à Menin, et Simone Blomme, s.p., rue de Lille, 131.

USINES "CORDA"

Louis WINANTS et Cie

13, Rue Condorcet (près Cimetière) ROUBAIX

Couvertures - Draps - Couvre-pieds Linge de Maison

— Vente directe au consommateur —

RONCQ

LE BANQUET DES ANCIENS MILITAIRES DU BLANC-FOUR

La société des Anciens Militaires du Blanc-Four a célébré dimanche sa fête annuelle en un banquet qui a réuni plus de soixante convives, dans la salle du café Ledoux Vérin, rue de Lille, à 14 h.

A la table d'honneur, M. Paul Dassonville, président d'honneur, présidait, entouré de MM. Edmond Lefebvre, président actif ; Léon Bény, vice-président ; Maurice Wallecamps, secrétaire ; Quesnoy, trésorier ; Vanhoorde, président des A.C. du Blanc-Four ; Anatole Deltour, président de la Fanfare et Henri Houzet, représentant les Médaillés du Blanc-Four.

A ces agapes, prenaient part un certain nombre de jeunes soldats libérés et ce fut dans une joyeuse animation qui se passa le repas.

Au dessert, des discours furent prononcés par MM. Paul Dassonville, Lefebvre, Vanhoorde et Deltour. Puis ce fut les chansons qui terminèrent joyeusement cette belle soirée.

Auto volée et retrouvée. — Au Blanc-Four, un employé de commerce, M. Paul Parent, demeurant à Roubaix, avait laissé, vers 17 h. 30, son auto en stationnement face au domicile de M. Decraene, rue de Lille.

Vers 23 h. 30, l'auto avait disparu.

La police, avisée, fit des recherches en vain.

Hier lundi après-midi, cet auto fut retrouvée à Tourcoing.

Anciens Militaires du Centre. — Le banquet annuel de la société des Anciens Militaire sduC entre, aura lieu au café du Cygne, rue du Docteur-Galissot, dimanche prochain 14 novembre à 14 h.

Pour jeudi 11 novembre, réunion au local à 9 h. 15 pour assister à la cérémonie cérémonie religieuse. Insigne de rigueur.

Jeunesse Roncquoise. — Ce mardi, au local municipal, à 18 h. 30, répétition pour les pupilles ; à 19 h. 30 pour les adultes.

Pour les membres de la Clique, à l'école communale des garçons au Blanc-Four, de 18 h. 30 à 20 h. 30.

Vaccinations et revaccinations gratuites. — Des séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu, savoir : à la consultation, rue de Bousbecque, 14, le mercredi 17 novembre de 17 à 18 h., pour le Centre ; à l'école communale des garçons du Blanc-Four le vendredi 19 novembre de 17 à 18 h. pour les habitants du Blanc-Four.

La révision sera faite aux mêmes endroits en une seule séance, de 17 à 18 h. 30, le vendredi 26 novembre pour le Centre et de 17 h. 30 à 18 h. au Blanc-Four.

Il est rappelé que la vaccination est obligatoire au cours de la première année de la vie, ainsi que la revaccination au cours de la 11e et de la 21e année.

La vaccination est obligatoire également pour les enfants nés en dehors de la commune aux âge indiqués ci-dessus.

MOUVAUX

Harmonie Municipale. — Ce mardi 9, répétition générale au café de l'Harmonie. jeudi 11, fête de l'Armistice, rendez-vous de tous les musiciens, tambours et clairons à 10 h. 30 chez Noël Lefebvre, rue Vauban.

Amicale Laïque. — Les membres de l'Amicale se réuniront chez M. Sieux ou chez M. Cohidon, rue Vauban, le 11 novembre à 10 h. 45, pour participer au cortège officiel.

Dimanche 14, à 11 h. à l'école des garçons rue de Roubaix, réunionr générale et renouvellement de la Commission.

BAISSE sur CAFÉ

6 FR. 50 PAR KILO — GALERIES

MAMAN LOUISE

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LE CONCERT DE BIENFAISANCE DES A. C. RÉPUBLICAINS

C'est devant une salle comble qu'a eu lieu dimanche le concert de bienfaisance organisé par la section des Anciens Combattants Républicains.

Le programme fut en tous points réussi et l'assistance ne ménagea pas ses applaudissements.

Ce fut tout d'abord d'excellents chanteurs qui remplirent les intermèdes. Le drame, « La faim », interprété par la section théâtrale de la Baillerie, par le jeu de scène intelligent et aisé a mis en relief la valeur de ces artistes et pour terminer les clowns musicaux Wattrelosiens déridèrent les plus moroses.

Le piano d'accompagnement était tenu par Mme Vervaecke.

LILLE

LES INCIDENTS DE L'USINE BERNARD-THÉRY EN SEPTEMBRE 1936

Le jugement sera rendu demain

Septembre 1936 ! C'était l'époque où les conflits du travail surgissaient dans de nombreux établissements industriels de Lille et de sa banlieue.

Le 15 septembre 1936, les ouvriers et ouvrières de la fabrique de fil à coudre « Vrau et Cie », dirigée par les frères Théry et M. Paul Bernard, et située dans le quartier du Vieux-Lille, s'apprêtaient à quitter le travail.

A 17 h. 30, la journée étant terminée, les portes donnant rue du Pont-Neuf furent ouvertes pour laisser sortir le personnel.

Que se passa-t-il ensuite ? Une délégation de membres de la C. G. T. se présenta avec l'intention d'associer les ouvriers et ouvrières de cette firme au mouvement de grève qui paraissait s'étendre à de nombreux établissements industriels. Les deux frères Théry auraient alors quitté l'usine ; l'un tira un coup de feu en l'air ; l'autre aurait menace d'un vevolver les représentants du Syndicat.

La police fut prévenue et, au commissaire chargé d'enquêter sur cet incident, les frères Théry déclarèrenu qu'ils avaient voulu seulement protéger la sortie de leur personnel.

Le lendemain, au cours d'une perquisition pratiquée aux domiciles des frères Théry et de leur associé, M. Paul Bernard, on découvrit des armes, munitions, un parabellum, etc...

Depuis ces incidents, le calme est revenu, et la récente loi d'amnistie est venue apaiser les esprits et minimiser les délits. C'est ainsi que les délits de violence et de détention d'armes à feu non déclarés ont été compris dans la loi du 12 juillet 1937.

Les frères Théry et leur associé, M. Paul Bernard comparaissaient donc hier sous l'inculpation unique de « détention d'armes de guerre ». A 16 h. 10, l'affaire fut appelée et les trois prévenus s'approchèrent de la barre.

M. Jean Théry reconnait avoir été porteur d'un revolver. M. Toulsa, qui préside, lui fait connaître qu'il résulte du dossier qu'il était parmi les trois personnes qui se trouvaient à proximité d'une automobile; qu'ainsi, il avait franchi le seuil de l'usine ayant en mains un revolver.

M. Théry Jean ne peut préciser s'il a dépassé le seuil de la porte, n'ayant pas de souvenir assez précis.

Les témoins

On procède à l'audition de plusieurs témoins. Le premier appelé, M. Charles Paris, a vu des ouvriers et ouvrières sortir de la rue de l'Entrepôt. D'après lui, M. Jean Théry aurait dit à son associé: « Saute dessus ». Il a vu M. Jean Théry sortir un revolver.

Un manœuvre de Lomme, M. Raymond Vaneverbroucq, qui faisait partie du piquet de grève, reconnait en M. Jean Thery celui qui a braqué le revolver.

Le troisième témoin, un Arabe du nom de Mohamed, montre M. Jean Théry qui avait un revolver, mais il précise qu'il était encore à « l'intérieur » de l'usine.

Les quatre témoins n'apportent pas grand chose de nouveau, sauf cependant un chevilleur de *Lambersart* qui vient affirmer que l'un des frères Théry était poursuivi. Il a entendu crier de la foule « à mort »

Le chef du piquet de grève, M. Robert Baselis, a entendu tirer un coup de feu, mais il ne sait pas par qui.

Réquisitoire

M. Racine, substitut d'audience, rappelle les incidents. En ce qui concerne Jean Théry, il semble, dit-il, qu'il ait manqué de sang-froid. Pouvait-il s'émouvoir d'une foule, qui n'a exercé aucun geste qui pouvait lui faire supposer que sa vie pouvait être mise en danger ? Il rappelle, très brièvement d'ailleurs, que deux des inculpés ont déjà comparu pour des affaires de tétention d'armes et il requiert contre les trois prévenus une application énergique de la loi.

Plaidoiries

MM. Jean Théry et Paul Bernard sont défendus par Me de Roux, avocat au barreau de Paris. Celui-ci repousse l'accusation faite à M. Jean Jean Théry d'avoir manqué de sang-froid ; quand au fait de détention d'armes de guerre, il précise que le parabellum notamment était un souvenir du Chemin des Dames, arme desuète, démondée. Pair ailleurs, il s'étend sur la connexité de ce délit avec ceux qui sont amnistiés et il conclut à l'acquittement des deux prévenus.

M. Théry père, plaide pour son fils Michel. Il conclut lui aussi à l'acquittement.

Le Tribunal met l'affaire en délibéré. Jugement mercredi prochain, 10 novembre.

∴

Mœurs. — Pour outrages publics à la pudeur commis sur le territoire de Lomme, Marcel Dedycker, 24 ans, surveillant à *Lomme*, 13, cour Becker a été condamné à *3 mois d'emprisonnement* avec sursis. Sa complice, la jeune D. M., a encouru 2 mois avec sursis.

— Pour des faits de même nature, Henri Logier, 28 ans, manœuvre à *Lambersart*, rue des Blanchisseurs, a été condamné à *6 mois d'emprisonnement.*

— V. E. poursuivi également pour même délait, a été acquitté.

Les suites d'une réunion privée

Le 17 décembre 1936, l'Association des Jeunesses Nationales tenait une réunion privée dans les sous-sols du Palais de la Bière à Lille. Il y avait une cinquantaine d'auditeurs composé en majeure partie d'étudiants

Au cours de cette réunion, un journaliste parisien, G. D. prit la parole, retraça les événements politiques survenus au cours des dix dernières années. Arrivant à la situation actuelle et parlant notamment de la situation financière, l'orateur déclara que la Ministre des Finances, préparait une seconde dévaluation, précisant même, paraît-il que cette opération aurait lieu le 7 ou le 8 janvier 1937.

Une enquête fut ouverte et sur requête du Ministère des Finances on releva contre le journaliste le délit d'atteinte au crédit de la Nation prévu par la loi du 18 août 1936.

Or, il n'a pas paru résulter des débats que le prévenu ait indiqué lors de son intervention, que la dévaluation aurait lieu à la date qu'on avait précisée et que l'exposé des faits avait relevée.

Dans ces conditions, le substitut d'audience, au cours de son réquisitoire, déclara abandonner la prévention.

Faisant droit à ces réquisitions, le Tribunal acquitta le prévenu.

PETITES NOUVELLES

Une dame renversée. — Vers 11 h. 30, dimanche, le cycliste Gérerd Leclercq, 24, rue Marengo, a renverse rue Boilly, la dame Dumoulin-Cartion, rue de l'Alma, à Roubaix.

Mme Dumoulin, blessée à la tête, est soignée à l'hôpital Saint-Sauveur. Rien de grave.

EN BELGIQUE

UN SEXAGÉNAIRE MORTELLEMENT BLESSÉ PAR UNE AUTO A TOURNAI

Dimanche vers 20 heures, un grave accident s'est produit au Rond-Point, entre l'avenue de Maire et la rue de la Madeleine. Le nommé Buse Carlos, marchand, demeurant en cette ville rue Edouard Valcke, 51, né à Ramegnies-Chin le 2 novembre 1870, traversait le carrefour. A ce moment, survint une auto conduite par Mme Boet Elise, épouse Goethals Jean, demeurant Mont-Saint-Aubert. Interprétant mal les intentions du piéton qui, un moment, avait hésité dans sa direction, la conductrice ne put éviter le malheureux qui fut violemment tamponné.

Atteint d'une fracture du haut de la colonne vertébrale, M. Buse fut relevé dans un triste état et reçut les soins des docteurs Gahylle et Carton, qui le firent admettre à l'hôpital civil. Le malheureux y est décédé dans le courant de la soirée.

AVELGHEM-LEZ-COURTRAI

Plusieurs centaines de kilos de viande avariées découverte chez un marchand de cochons

Depuis quelque temps, les clients de M. G. D..., marchand de viande de cochons, rue d'Audenarde, étaient intrigués par une odeur nauséabonde se dégageant du magasin. Le Commissaire de police fut averti et se rendit sur place où il constata qu'une grande quantité de viande se trouvant dans un frigorifique était en complet état de putréfaction. Le vétérinaire principal de la Flandre occidentale fut averti. La quantité de viande avariée est évaluée à 600 kilos environ.

Le boucher ne semble pas jouir de la plénitude de ses facultés mentales. Une enquête est ouverte.

COURTRAI

Collision entre cycliste et moto. — Une collision s'est produite chaussée de Bruges, à hauteur du carrefour des rues Moulins-à-Eau et du Rouissage, entre un cycliste, M. Hector Vanoverbèke, 70 ans, rue d'Ypres, à Courtrai, et la moto pilotée par M. Maurice Delvoxe, peintre, rue St-Joseph, à Reulers.

Le cycliste fut grièvement blessé à la tête, aux jambes et aux mains. Craignant un commotion cérébrale, un docteur l'a fait transporter à l'hôpital. Une enquête est ouverte.

ÉTAT CIVIL. — **Naissances.** — Marnix Acke, boulevard Philippe d'Alsace, 44 ; Marc Seynhaeve, quai du Reep, 7 a, domicilé à Victe ; Annie Ryckoort, hameau Sainte-Anne, 15 ; Henri Van Dooren, rue de la Plume, 64 ; Eric Dekimpe, cité Kœrkop 10 ; Solange Vandenbulcke, rue de Staeeghem, 76 ; Monique Coeman, rue d'Ypres, 29 ; Réginald Dumat, Vieille rue du Château, 3 ; Jeannette Deceuninck, rangée Vanneste, 1 ; Roger Deblock, rue Bruyning, 13 ; Marguerite Vinez, rue Courte des Pierres, 18 ; Théodore Demuynck, petite rue de la Lys, 16 ; Romain Baligant, rue du Rouissage, 71.

Publications. — Louis Debrabandère, auto-technicien, rue de Lille, 44, et Simonne Maenhout, employée à Marcke ; François Lameral, représentant de commerce, esplanade 13 a, et Ghislaine Bastenier, s. p., à Schaerbeek ; Georges Wimlot, garçon d'hôtel à Bruxelles, et Agnès Mulle, s. p. à Niemakake ; François Penninck, électricien à Oost Roosbeke, et Julia Delcour, servante à Desselghem ; Albert Marescaux, peintre à Mouscron, et Lucienne Vandevenne, s.p., hameau Sainte-Anne, 12 ; Roger Bailleul, directeur de fabrique à Pesegem-lez-Audenarde, et Marie Van Robaeys, s. p. boulevard Pierre Tack, 55 ; Paul Vandenbroucke, employé de banque à Bumbeke, et Florida Vanacker, s. p., Esplanade, 45 ; Georges Deryckère, fabricant de perciennes, rue de l'Arc à Main, 4, et Gilberte Lefebvre, brodeuse, boulevard du Chemin de Fer, 11 ; Marcel Pyck, peintre, rue de l'Avenir, 64, et Julienne Wymelbeke, rue de l'Avenir, 64 ; Vicotr Declerc, ouvrier en bois, avenue de la Paix, 17, et Martha Vandenbulcke couturière rue du Berger 131; Adolf Mortier maître blanchisseur, quai des Flandres, 24, et Lucienne Mortier, rue de la Lys, 1.

Décès. — Rachel Lanneeuw, 30 ans, s. p., épouse de Julein De Buc ; Barbenareke ; Barbe Formet, 80 ans, s. p., épouse de Rémi Bulteel, Hoog Mosscherdreef, 120 ; Henri Dekens, 2 ans, rue d'Ypres, 23 ; Valérie Vanteenkiste, 77 ans, s. p., veuve de Vicotr Leenaert, rue de Menin, 19 ; Cyrille Rosseel, pensionné de l'Etat, 64 ans, chaussée de Marcke, 206 ; Marguerite Denis, s. p., 23 ans, avenue des Passionnistes, 48 ; Laura Strobbe, 12 ans, à Thielt ; Albert Lelan, 66 ans, employé à la ville, rue Courte des Pierres, 5 ; Marcel Meurisse, 22 ans, ouvrier de fabrique à Waereghem ; Léonie Roosen, s. p., 76 ans, veuve de Jules Vancraeynest, rue de l'Abattoir, 36 ; Maria Deleu, s. p., 61 ans, épouse de Maurice *Nolf*, boulevard Grœninghe, 46.

TOURNAI

Le relai sacré

Le passage à Tournai du Flambeau de l'Armistice s'est effectué samedi soir suivant le rite traditionnel.

A 18 h. 30, les délégations des sociétés patriotiques, qu'accompagnait la Musique du 3e Chasseurs à pied, attendaient à la Porte de Valenciennes le précieux emblème que leur apporta la délégation des Anciens Combattants de Chercq.

Au son d'une marche entraînante jouée par la fanfare militaire et sa clique, le cortège qui entourait le Flambeau porté par M. Jacques Dubus, président de la Section des Anciens Combattants de Tournai, parcourut la ville et se rendit tout d'abord au pied du monument à Gabrielle Petit, puis au monument aux vaillants soldats de la Vendée, pour arriver enfin au monument aux Morts de la Guerre, où l'attendaient les autorités civiles et militaires qui avaient répondu à l'invitation du Comité, et parmi lesquelles nous avons noté : M. De Rasse, échevin, remplaçant M. le Bourgmestre ; des échevins ; des conseillers communaux ; M. Lelubre, commissaire d'arrondissement ; M. Castex, consul de France ; M. Chardome, colonel commandant le 3e Chasseurs à pied ; M. Frérotte, major, commandant le détachement du 11e Régiment d'Artillerie ; M. Desverchin, commandant la place de Tournai ; etc...

La cérémonie de la présentation du Flambeau Sacré se déroula ensuite, tandis que la Musique du 3e Chasseurs jouait en sourdine la « Brabançonne » et « Vers l'Avenir » ; le Flambeau était tenu par M. l'Echevin Emile De Rasse, délégué de l'Administration, qui le passa ensuite à M. Jacques Dubus, président des Anciens Combattants. Durant toute la nuit, autour du Flambeau où brûlait la Flamme du Souvenir, une garde d'honneur fut organisée par relais avec le concours des Anciens Combattants, des Invalides, des Croix de feu, des Fraternelles des 3e Chasseurs et 11e d'Artillerie, des déportés, des prisonniers politiques, etc...

A 9 h., dimanche matin, les délégations des sociétés patriotiques se reformèrent en cortège au pied du monument, traversèrent la ville et par la chaussée d'Audenarde se rendirent à la limite de la commune de Kain, où les Anciens Combattants de cette localité prirent possession du précieux flambeau qui reprit ainsi sa marche à travers la province, vers Bruxelles.

Touchante cérémonie du Souvenir à laquelle un public nombreux prit part, et qui raviva dans le cœur des anciens frères d'armes des sentiments de solidarité.

LES MOTIONS DU CONSEIL NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE

Le Conseil National du Parti Socialiste a clôturé ses travaux hier :

Voici le texte de la motion présentée par MM. Séverac, Paul Faure et Leon Blum à la commission des résolutions et rapportée devant le Conseil national (seuls MM. Jean Ziromski et Marceau Pivert ne se sont pas ralliés à cette motion).

Le Conseil national socialiste constate que la victoire du parti socialiste aux élections cantonales, caractérisée par un gain de 155 sièges a apporté la consécration populaire à l'œuvre de réforme et de paix du Gouvernement à direction socialiste. Il proclame sa fidélité indéfectible au programme et à la politique du Rassemblement Populaire. Il entend que soit poursuivie l'application de la résolution de Marseille.

Il affirme la nécessité de réaliser les réformes nouvelles (retraites aux vieux travailleurs, assurances contre les calamités agricoles, fonds national de chômage), et d'étendre le bénéfice des allocations familiales aux petits exploitants agricoles ; mais il souligne qu'il est vain de réclamer ces réalisations si l'on recule devant les moyens de les accomplir.

Il souhaite que toutes les organisations adhérant au Front Populaire se convainquent de la nécessité d'aller jusqu'à des réformes telles que le contrôle du crédit, la nationalisation des assurances et des entreprises monopolisées et productives énumérées par la motion de Marseille.

Le Conseil National déclare que le Parti Socialiste ne laissera pas toucher à la loi de 40 heures, ni aux autres lois sociales conquises par le Front Populaire et qu'il ne saurait s'associer à une politique qui constituerait un retour à la méthode de déflation qui aboutirait à réduire le pouvoir d'achat réel des masses et par voie de conséquences à appauvrir les classes moyennes. Le Conseil National fait confiance aux camarades délégués au Gouvernement pour s'efforcer de mettre en œuvre la politique ainsi définie qui permettrait de donner au Front Populaire l'élan nouveau que le pays attend.

Le Parti socialiste en continuant sa propagande fera tout pour préparer et pousser plus avant cet élan

Les autres motions

D'autre part, une motion sur l'Espagne a été adoptée à l'unanimité de la Commission des résolutions, elle compte sur les ministres socialites pour assurer l'exécution de la motion de Marseille sur la question espagnole.

D'autre part encore, une motion est votée sur la défense laïque. Elle rappelle que le Parti S.F.I.O. ne peut se prêter à aucun compromis sur l'attitude nécessaire de la défense du prolétariat contre les entreprises des ennemis de l'école laïque.

Le vote des motions

A la reprise de la séance, M. Zyromski déclare accepter le texte de la motion rapportée par M. Séverac, mais il dépose un additif ainsi conçu :

« Cet élan se traduira par la constitution d'un Gouvernement qui sera l'expression plus exactes des forces du monde du travail. »

Puis M. Marceau Pivert donne lecture d'une déclaration dans laquelle il demande notamment le départ immédiat des ministres socialistes du Cabinet Chautemps.

On procède alors au scrutin Il est spécifié qu'on vote : 1e sur la motion Séverac ; 2e sur la motion Séverac avec l'additif Zyromski ; 3e sur la motion Marceau Pivert

La motion Séverac recueille 3.498 mandats. La motion Séverac avec amendement Zyromski obtient 978 mandats et la motion Marceau Pivert 909, abstentions 85.

Le Conseil vote ensuite, à l'unanimité, les motions concernant la défense de l'Ecole Laïque, puis le problème espagnol.

DERNIÈRE HEURE

LA QUESTION DE L'ÉMANCIPATION DE LA SYRIE ET DU LIBAN

La Commission des mandats de la S.D.N. n'est pas appelée à se prononcer pour l'instant

Genève, 8. — La Commission des mandats de la S. D. N. a commencé l'examen du rapport du Gouvernement français sur l'administration de la Syrie et du Liban en 1936. M. Robert de Caix, ancien secrétaire général du Haut-Commissariat en Syrie, a exposé la manière dont avaient été conçus les traités avec la Syrie et le Liban et comment ils seront appliqués. Il a fait observer que le mandat prévoyait l'émancipation des Etats en question et que ces traités n'ont pu être negociés qu'en 1936 lorsque les négociateurs ont consenti à donner aux minorités des garanties auxquelles la France ne pouvait renoncer. Il a exposé ensuite l'économie du Traité Franco-Syrien.

La Commission, se référant au précédent du Traité Anglo-irakien a constaté qu'elle n'était pas appelée pour le moment à se prononcer sur la question de l'émancipation de la Syrie et du Liban dont elle n'était pas saisie, mais devait se borner à l'étude des textes communiqués par le Gouvernement français.

LA VIE CORPORATIVE

A TOURCOING. — *Syndicat du Personnel des Services municipaux.* — M. Delescluse, secrétaire général du syndicat des Municipaux de Tourcoing nous communique :

« M. Delescluse, secrétaire général du Syndicat des Municipaux de Tourcoing, tient à déclarer qu'il ne peut passer sans répondre à la communication du Maire de Tourcoing, faite au Conseil municipal e tdéclarant : que les employés et ouvriers des autres communes recevant une rémunération insuffisante, le personnel municipal de Lille, Roubaix, Tourcoing, eut été mieux inspiré en envoyant aux municipalités des félicitations pour l'exemple qu'elles ont donné en cette matière, et qu'il est peu de villes où le personnel soit mieux rémunéré.

» M. le Maire de Tourcoing aurait pu ajouter que cette situation était due à l'activité constante du syndicat des Municipaux.

» Qu'au point de vue de la grève, il avait la grande satisfaction d'apprendre que la presque totalité du personnel se refusait à suivre ceux qui voulaient l'entraîner dans une grève stérile : il aurait dû ajouter également que, malgré les menaces de sanctipons juridiques, malgré le dépôt des outils des ouvriers de la voirie dans un local autre que celui de la ville, les municipaux n'hésitèrent pas à voter à l'unanimité le principe de la grève et que, si d'autres sections ne se rallièrent pas au mouvement de grève, il faut en rechercher la cause dans l'attribution de la prime de 8 % accordée dans certains services à la date du 1er juillet 1937, en supplément des avantages que le syndicat a obtenu en mars dernier ; ce qui contribue pour une large part à une division voulue par l'Administration au sein du syndicat des Municipaux.

» A mon tour, je félicite publiquement ceux qui m'aidèrent en pleine nuit pour avertir nos camarades que l'ordre de grève était suspendu par notre Fédération ; et à l'heure d'ouverture des bureaux et ateliers, nos camarades étaient tous présents marquant ainsi la volonté de discipline qui nous régit.

» Que pour conclure, et concernant la grève stérile, j'ose espérer que le Statut Type donnant de réels avantages à tous nos camarades, sera appliqué par l'Administration municipale, sans que le syndicat en fasse la demande.

» A ce moment là, j'adresserai au nom du syndicat tout entier, mes plus sincères félicitations. »

A LANNOY. — **Chambre Syndicale Ouvrière textile.** — La distribution des cartes de délégués pour les catégories de tissages se fera à la Bourse du Travail de Lannoy, 14, rue Nationale, ce mardi 9 novembre, de 16 à 18 h., sur présentation du livret syndical, la Commission ayant décidé de ne remettre les cartes qu'aux adhérents de l'organisation syndicale de la C.G.T.

Un délégué d'usine pourra retirer plusieurs cartes à la condition de présenter les livrets des intéressés.

BOURSE DU TRAVAIL DE TOURCOING. Le Comité de la Bourse du Travail de Tourcoing rue de Guisnes, rappelle aux syndiqués désireux de suivre les cours du Collège du Travail ainsi qu'aux membres des commissions syndicales que le premier cours aura lieu ce mardi 9 novembre, à 18 h. 30, avec le concours du professeur Manissadjan.

Le cours suivant aura lieu le jeudi 11 courant avec le concours de M. Delobelle, instituteur

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **Les vrais colombophiles** siège chez M. Surquin Charles, 119, rue du Pile. Résultats de l'exposition-concours du 7 novembre. 75 pigeons toutes catégories : **Vieux mâles** : 1. Degrange Marc ; Maillet ; Vercruysse ; Masse Alfred ; Vroman Arthur ; Steen Edouard.

Vieilles femelles : 1. Barbieux Gabirel ; Forret Emile ; Dufermont Henri ; Vroman Arthur ; Vandemeulebrouck.

Jeunes mâles : 1. Barbieux Gabriel ; Steen Edouard ; Delestrain Emile ; Surquin ; Forret Alphonse.

Jeunes femelles : 1. Delgrange Marc ; Steen Edouard ; Forret Emile ; Berte Louis ; Chieux ; Joye.

Le lapin a été gagné par Billiet Robert, rue Lannes, Roubaix.

A TOURCOING. — **L'exposition de l'Invincible au Blanc-Seau.** — Voici les résultats de l'Exposition de pigeons organisée par l'Invincible du Blanc-Seau :

Vieux mâles : 1. Salengro, 13p. ; 2. Rigaut ; 3. id., 4p. ; 4. Delarue, 6p. ; 5. Delesalle.

Jeunes mâles : 1. Salengro, 6p. ; 2. Du-2. Duthoit, 4p. ; 3-4. Rigaut, 2p. ; 5. Danton fils.

Vieilles femelles : 1. Salengro, 4p. ; 2. Rigaut, 3p. ; 3. Vampouck, 2p. ; 4. Debruyne , 5. Blois.

Jeunes femelles : 1. Herbaut, 6p. ; 2. Salengro, 2p ; 3. Vervacque ; 4. Salengro ; 5. Pierre Deconninck.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MARDI

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Un carnet de bal ».

Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « Regain ».

Caméo. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le Secret d'une Vie »

Roxy. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « La Chaste Suzanne ».

Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « Fantôme à vendre » et « Les Mariages de Mlle Lévy ».

Eden. — « Désir » et « Au son des guitares ».

Actualités. — Permanent de 10 à 24 h. : Le match de catch Deglane-Perreira » ; 40 ans de cinéma ; Vancouver et le Lac Louise ; Hiawata ; Reportages du Nord-Journal.

Union. — 20 h. 30 : « La Baie du Destin » et « L'Homme du Jour ».

Mondial. — 20 h. 30: « La Baie du Destin » et « L'Homme du Jour ».

Palace. — 20 h. 30 : « Le Roman de Marguerite Gautier » et « Le Mystère de l'Allée Cavalière ».

Meurmant. — 20 h. 30 : « La Bohémienne ».